

Agreste Bourgogne-Franche-Comté

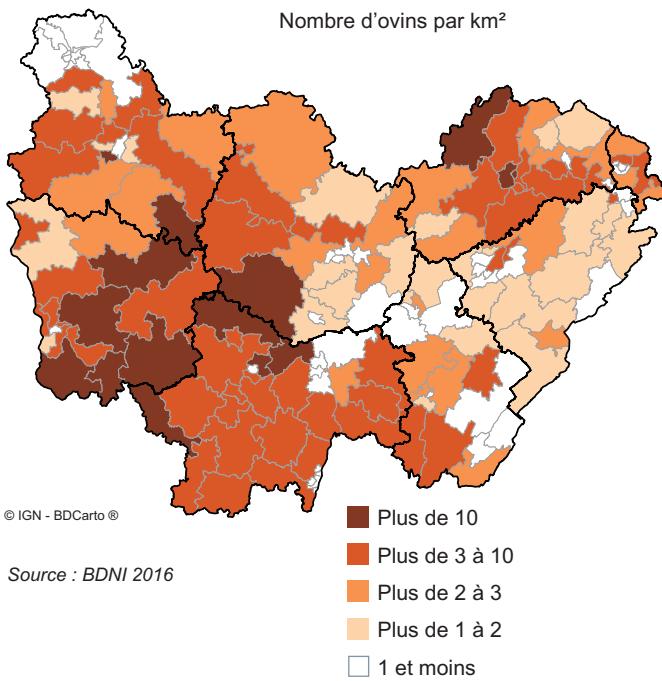


Décembre 2017



LA FILIÈRE OVINE

La production



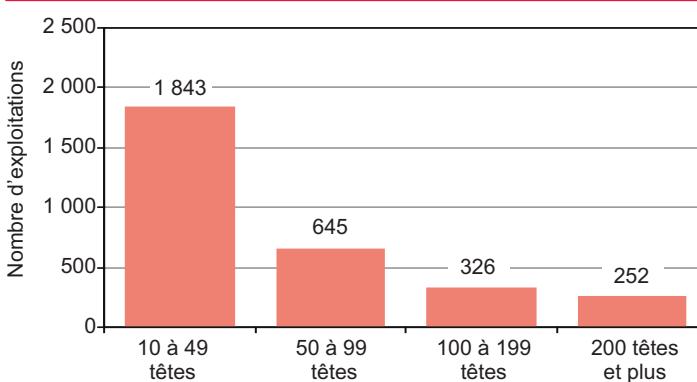
Les élevages avec brebis de Bourgogne-Franche-Comté majoritairement mixtes bovins-ovins

	2000	2010	2013
Exploitations avec brebis*	4 616	3 066	2 416
dont moyennes et grandes	2 702	1 729	1 342
dont spécialisées (OTEX 4810)	131	94	88

* exploitations avec au moins 10 brebis

Sources : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010, Enquête structure des exploitations agricoles 2013

Répartition des exploitations selon les effectifs de brebis nourrices*



* exploitations avec au moins 10 brebis

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

La Nièvre et la Saône-et-Loire, premiers départements producteurs d'ovins de la région

	Ensemble des ovins	dont brebis mères (y compris réformes)	dont autres ovins (y compris bœliers)
Côte-d'Or	54 000	34 200	10 300
Nièvre	71 700	46 200	15 400
Saône-et-Loire	62 500	39 500	13 400
Yonne	27 400	17 300	5 400
Autres départements	56 695	43 000	6 912
Bourgogne-Franche-Comté	272 295	180 200	51 412

Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle 2016

En 2016, la région Bourgogne-Franche-Comté compte 272 300 ovins. C'est un tiers de moins qu'en 2000. La Nièvre détient 26 % des effectifs et la Saône-et-Loire 23 %. L'élevage ovin est très peu présent dans les quatre départements de l'est de la région. Le troupeau moyen d'un élevage de la région est de 72 têtes dont 53 brebis. A l'ouest de la région les troupeaux sont plus importants avec une taille moyenne qui approche respectivement les 100 et 90 têtes dans l'Yonne et dans la Nièvre. A l'est de la région, la taille des élevages est nettement plus réduite. Dans la Doubs et le Jura, le troupeau moyen ne dépasse pas respectivement 30 et 45 têtes.

L'élevage ovin régional est destiné à la production de viande. La quasi-totalité des brebis est des nourrices. Deux systèmes de production cohabitent. Le premier est un système herbager associant principalement des ovins de race charolaise avec l'élevage bovin allaitant dans la Nièvre et la Saône-et-Loire. Ce système est le plus fréquent dans la région. Le second système de production est basé sur l'élevage en bergerie et se trouve dans les zones céréalières.

En 2016, 2 450 exploitations détiennent au moins 10 ovins reproducteurs (brebis et bœliers) de plus de 6 mois. Depuis 2000, la région a perdu la moitié de ses élevages mais aussi 107 000 brebis soit 37 % des effectifs et 148 800 ovins (-35 %). En 2016, 13 % des éleveurs ovins détiennent au moins 100 brebis alors que les trois quarts en ont au maximum 50.



La filière ovine en Bourgogne-Franche-Comté -Décembre 2017

DRAAF
Bourgogne-Franche-Comté

L'organisation économique

Les éleveurs de Bourgogne-Franche-Comté travaillent avec 6 organisations de producteurs (Global, Terre d'ovin, Cialyn, GAPAC, Eleveurs bio de Bourgogne et Franche-Comté élevage) qui commercialisent environ la moitié des produits des élevages. Le marché au cadran de Moulins-Engilbert a enregistré 22 636 actes commerciaux ovins en 2016 (contre 32 000 en 2005) soit 32 % des mouvements sur ce marché. A Corbigny, 4 065 ovins ont transité en 2016 (contre 13 600 en 2005) soit 22 % des échanges. Sur le marché de Chârolles, deux foires aux bêliers en juillet et août sont organisées pour 200 transactions en 2016.



Les signes et démarches de qualité

La production de viande ovine peut s'inscrire dans l'IGP « Agneau du Bourbonnais » étendue à une des parties du département de la Nièvre et de la Saône-et-Loire. Il existe aussi des Label Rouge comme « Tendre Agneau », celui de l'association bourguignonne Charolais Label Rouge (ACLR). Enfin, des cahiers des charges sont développés dans le cadre de la certification de conformité de produit (CCP) type « Agneau Berger des Lys » ou les filières de la grande distribution.

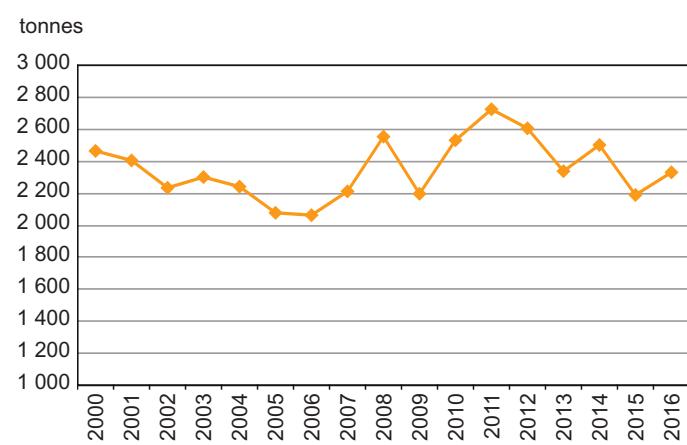
En 2016, ce sont 122 éleveurs d'ovins qui sont engagés dans la production biologique avec 6 970 brebis certifiées.

La transformation

Depuis 2011, le nombre d'ovins abattus est en baisse de 20 %. Cependant, en 2016, l'abattage d'ovins s'élève à 2 335 tonnes dans la région. Des chaînes plus spécialisées sur l'abattage de cette espèce existent hors région. Un tiers des agneaux rejoint le sud-est, la région parisienne et les Pays de la Loire transformant le solde.

Deux abattoirs de la région concentrent environ 70 % des opérations relatives à l'espèce ovine : Migennes et Beaune. Cette activité représente néanmoins une faible part de leurs volumes.

L'abattage des ovins en Bourgogne-Franche-Comté



Source : Diffaga

Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bourgogne-Franche-Comté
Service Régional de l'Information Statistique et Économique
4 bis rue Hoche - BP 87865 - 21078 Dijon cedex
Tél : 03 80 39 30 12 - Fax : 03 80 39 30 99

Mél : srise.draaf-bourgogne-franche-comte
@agriculture.gouv.fr

www.draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr
www.agreste.agriculture.gouv.fr

© Agreste 2017

Directeur : Vincent Favrichon
Directeur de la publication : Florent Viprey
Rédaction : Laurence Malet